



Bonnée 2022

Bulletin Municipal n° 42

Sommaire

Le mot du Maire	1	Le nouveau préau de l'école	12
Etat-civil	1	La classe mobile	12
Informations utiles	2	Palmarès des maisons fleuries	13
Action sociale	3	Syndicat Mixte du Bassin de la Bonnée	13
France services	4	Centre de réflexologie à Bonnée	14
Les finances	5	Chèque énergie	14
Les travaux	6	Comment voter par procuration	15
Amicale des retraités	8	Plan Communal de Sauvegarde	16
ACPG - CATM	9	Offrez une nouvelle vie à vos livres	17
La Saint-Hubert	9	Opération Programmée de l'Habitat	18
Petites Mains	10	Bonnée, ancienne cité gallo-romaine	19
CCAS	10	1400 ans d'histoire	21
La Fraternelle	11		

Calendrier des fêtes 2022*

FÉVRIER

Mardi 8	Beignets des Retraités
Dimanche 13	Réunion Choucroute Saint Hubert
Lundi 21	Petites Mains
Mardi 22	Club des Retraités
Samedi 26	Choucroute Saint Hubert

MARS

Lundi 7	Petites Mains
Mardi 8	Club des Retraités
Vendredi 11	Prix maisons fleuries
Dimanche 13	Bilan choucroute Saint Hubert
Dimanche 20	Rando printemps La Fraternelle

Lundi 21	Petites Mains
Mardi 22	Club des Retraités

AVRIL

Lundi 4	Petites Mains
Mardi 5	Concours Belote interclubs Retraités
Samedi 9	Chasse aux œufs La Fraternelle

Dimanche 10	Elections Présidentielles
Mardi 12	Club des Retraités
Dimanche 24	Elections Présidentielles
Lundi 25	Petites Mains
Mardi 26	Club des Retraités

MAI

Dimanche 8	Commémoration ACPG-CATM
------------	-------------------------

Lundi 9	Petites Mains
Mardi 10	Club des Retraités
Lundi 23	Petites Mains
Mardi 24	Club des Retraités

JUIN

Mercredi 1	Repas Gd-Mère Gd-Père
Dimanche 12	Elections Législatives
Lundi 13	Petites Mains
Mardi 14	Club des Retraités
Dimanche 19	Elections Législatives
Samedi 25	Fête des voisins
Dimanche 26	A.G. Saint Hubert
Lundi 27	Petites Mains
Mardi 28	Club des Retraités

JUILLET

Mardi 12	Club des Retraités
Jeudi 14	Fête Nationale
Mardi 26	Club des Retraités

AOUT

Mardi 9	Club des Retraités
Mardi 23	Club des Retraités
Dimanche 28	Distribution bracelets Lièvre Saint Hubert

SEPTEMBRE

Dimanche 4	Vide ta chambre La Fraternelle
Lundi 5	Petites Mains
Mardi 6	Concours de Boules

Mardi 6	Buffet froid Retraités
Mardi 13	Club des Retraités
Lundi 19	Petites Mains
Mardi 27	Club des Retraités

OCTOBRE

Lundi 3	Petites Mains
Dimanche 9	Rando d'automne La Fraternelle
Mardi 11	Club des Retraités
Lundi 17	Petites Mains
Mardi 25	Club des Retraités
Samedi 29	Halloween La Fraternelle

NOVEMBRE

Lundi 7	Petites Mains
Mardi 8	Concours de belote interne Retraités
Vendredi 11	Commémoration
Lundi 21	Petites Mains
Mardi 22	Club des Retraités

DECEMBRE

Lundi 5	Petites Mains
Lundi 5	Hommage aux Morts pour la France
Samedi 10	Repas de Noël Retraités
Samedi 10	Noël La Fraternelle
Lundi 12	Petites Mains
Mardi 13	Club des Retraités
Mardi 27	Club des Retraités

* Sous réserve de l'évolution sanitaire

Le mot du Maire



Chers amis,

L'année 2021 se termine dans un climat sanitaire toujours aussi contraignant pour nous tous.

Nous n'avons pas le choix si nous voulons enrayer la contamination de ce virus. Il est indispensable d'anticiper sur sa propagation et ce n'est pas de gaité de cœur que nous avons, encore une fois, pris des décisions qui vous privent de contact et d'échange avec vos familles et vos amis, mais il faut comprendre que vos élus ont le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires à votre protection dans le cadre d'une crise sanitaire aussi importante et durant laquelle nous devons rester attentifs et maintenir les gestes barrières dans le respect des décisions gouvernementales ou communales.

Comme vous pouvez le constater, 2021 a été aussi pour la commune de Bonnée, l'année de la reprise des investissements de sécurisation et d'aménagement pour la 1^{re} tranche de la route d'Ouzouer, sans oublier la réception des travaux du préau de l'école, la réfection de la toiture du foyer et le remplacement de la climatisation du foyer communal.

La réalisation de l'ensemble de ces travaux a été faite grâce au soutien financier du Conseil Départemental, de la Communauté de communes du Val de Sully et de l'Etat, ce qui nous permet, chaque année, d'engager de nouveaux investissements.

En 2022, nous engagerons la 2^e tranche des travaux de la route d'Ouzouer ainsi qu'une étude approfondie de l'aménagement de la route de Chappe pour les enfants qui prennent le bus place de la Plaine et rentrent au hameau de Chappe à pied sur un accotement enherbé et non éclairé. Ce projet, après avoir fait le point avec un bureau d'études, s'avère plus complexe que nous le pensions compte tenu de la gestion des eaux pluviales et de la largeur de la route existante.

Vous avez également constaté en 2021 que les entreprises qui préparent le réseau de raccordement à la fibre sur l'ensemble de la commune s'activent pour une mise à disposition du service début 2023. Il reste à réaliser à ce jour le raccordement des zones les plus isolées du centre bourg.

Vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur téléphonique pour connaître la date de l'ouverture du marché en ce qui concerne les raccordements privés sur la commune et les différents tarifs qui seront mis à votre disposition.

Vous remerciant de votre attention, l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et une bonne année 2022.

Bien cordialement,

Michel Auger

Etat-civil

Décès :



DELAPIERRE Bernard, le 9/01
MAITRE Yvette, le 12/02
DUCLOUX épouse THIEBART Jeanne,
le 2/04
CRUZ Y MARTINEZ épouse BROSSE
Encarnacion, le 30/04
COUPET épouse DEPLANQUE Christine,
le 28/04
DUPONT Gérard, le 15/09
LANGAGNE René, le 31/10
COFFINEAU Marcel, le 25/11

Mariages :

PERRENOUD Yoann et LE GOFF Hélène,
le 10/07
STRAINOVIC Aleksandar et KODIC Marijana,
le 10/07
ARACIL Guillaume et KHALIL Chahinaz, le 20/11



Naissances :

Aubin PISSEAU, le 30/01
Tom PELLOILLE, le 10/10
Jade FANDINO, le 19/10
Mathylde MÉNIGAUULT, le 17/12

Informations Utiles

MAIRIE

4, route d'Ouzouer, Bonnée

Tél. : 02 38 35 53 32

Fax : 02 38 29 05 73

Courriel : mairie.bonnee@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie.bonnee.fr

Ouverture : **mardi de 10h à 12h**
jeudi de 17h30 à 19h

Secrétariat : Sonia Ramond,
Mélanie Brosse.

Service Technique : Jérôme Pelloile.

Entretien : Anne-Marie Figueiredo.

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

SIVOM SCOLAIRE

L'école de Bonnée est regroupée avec celle des Bordes. Pour tous renseignements, s'adresser à :

Sivom scolaire, mairie des Bordes

Tél. : 02 38 38 14 92

ECOLE

Le groupe scolaire de Bonnée,

Place de Bourdoncle de Saint-Salvy, reçoit les élèves de cycle 3, classes de CE2, CM1 et CM2.

GARDERIE

Il n'y a plus de garderie périscolaire à BONNÉE depuis septembre 2020.

Les Bordes 7h/8h20 - 16h30/19h.

Le mercredi : 7h30 - 18h30.

Renseignements auprès de la com.com. Val de Sully.

Tél. : 02 38 35 05 58

secretariat.enfance@valdesully.fr

COLLÈGE

30, rue du Château d'Eau, Les Bordes

Tél. : 02 38 29 15 16

POSTE transférée à l'épicerie

3, rue de la Mairie, Les Bordes

Tél. : 02 38 35 51 13

Ouverture : lundi au vendredi de 7h à 13h

et de 15h à 19h30

samedi de 7h à 13h

SICTOM

Rue Saint-Barthélémy, Châteauneuf/Loire

Tél. : 02 38 59 50 25

Courriel : sictom.chateauneuf@wanadoo.fr

Site Internet : www.sictom-chateauneuf.fr

Le ramassage des ordures a lieu tous les mercredis.

Les poubelles doivent être sorties le mardi soir.

Décalage d'une journée en cas de jours fériés.

TRI SÉLECTIF

Les conteneurs pour la collecte des emballages, du papier et du verre sont situés sur le parking, route des Bordes à côté des locaux techniques de la mairie et à Chappe, route de Bois-au-Cœur.

CENTRE DES IMPOTS - PERCEPTION

30, av. Mal Leclerc, Gien

Tél. : 02 38 37 34 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

Pharmacie de garde : 32 37

EDF dépannage : 0 810 333 045

GDF dépannage : 0 810 433 045

Lyonnaise des eaux : 0 810 861 861

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Enfance maltraitée : 119

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. : 02 38 35 30 89

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tél. : 02 38 35 30 87

URBANISME

Tél. : 02 38 35 30 86

BIBLIOTHEQUES

Tél. : 02 38 35 30 91

Site Internet : www.valdesully.fr,

Cliquer sur « médiathèque ».

ECOLE DE MUSIQUE

Tél. : 02 38 35 05 85

OFFICE DE TOURISME

INTERCOMMUNAL VAL DE SULLY

Bureau de Sully/Loire : Place de Gaulle

Tél. : 02 38 36 23 70

Bureau de Saint-Benoît/Loire :

44, rue Orléanaise

Tél. : 02 38 35 79 00

Bureau de Germigny-des-Prés :

6, route de Saint-Martin-d'Abbat

Tél. : 02 38 58 27 97



Etudes, Conceptions, Maîtrise d'œuvre de travaux V.R.D.

- > Voirie et assainissements
- > Lotissements d'habitations et de zones d'activités
- > Aménagements publics : places, parking...

Urbanisme - Paysage - Aménagement

- > Elaboration de documents réglementaires d'urbanisme (PLU...)
- > Etudes d'entrée de ville et de Cœur de Village
- > Etude de faisabilité de zones d'habitat et d'activités

Agence à Auxerre **Agence à Nemours** **Agence à Blois**
(Siège social)

Agence de Montargis
1 bis, rue Nicéphore Niepce - 45700 VILLEMANDOUR

☎ 02.38.89.87.79 ✉ montargis@ecmo.fr urbanisme@ecmo.fr



Installation - Dépannage **Géothermie - Energie Solaire**
Climatisation

Chemin des Terres - ZA de la Pillardière
45600 SULLY SUR LOIRE
02 38 36 24 61
sarl.hussonnois@wanadoo.fr



Jérôme BUCAILLE
SARL Artisan diplômé

PLATRIERIE - ISOLATION
Aménagement de combles
Faux plafonds

45570 OUZOUEUR SUR LOIRE
Tél/Fax : 02 38 35 15 29



sable et graviers
matières d'expert pour
l'aménagement de notre territoire.

www.gsm-granulats.fr

Carrière de La Plaine aux Lièvres
45570 OUZOUEUR-SUR-LOIRE - Tél. 02 38 35 64 35



Communauté de communes du Val de Sully

ACTION SOCIALE



Réunir en un lieu, un maximum de services à la population pour offrir aux habitants une transparence optimale et la connaissance de leurs droits et devoirs sociaux.

À LA MAISON POUR TOUS

Un lieu, trois projets et de nombreux partenaires. Accessible à tous à moins de 30 minutes du domicile, retrouvez, regroupés en plein centre de Sully (entrée par l'Allée des jardiniers), une partie des services de la Communauté de communes du Val de Sully ainsi que la structure France Services.



Maison pour tous

entrée par l'allée des Jardiniers,
Sully sur Loire. 02 21 76 01 72
maisonpourtous@valdesully.fr

Ouverte les lundis, mercredis et vendredis
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et les mardis et jeudis de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

DE 0 À 98 ANS,

des services qui vous concernent



DÈS 3 MOIS

Petite enfance

Multi-accueil

Deux établissements d'accueil du jeune enfant en accueil régulier ou occasionnel (à Ouzouer sur Loire et Sully sur Loire). Plus de 120 enfants y sont accueillis.

Gestion administrative à la Maison pour tous.

Relais petite enfance

Une structure d'accompagnement pour les assistantes maternelles et pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Nouveau : « Les partages du relais », prêt de matériel destiné aux assistantes maternelles.

+ d'infos : 02 21 76 01 75

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Un soutien à la parentalité et sociabilisation de l'enfant. Un temps de détente et de jeux avec vos enfants et un moment d'échanges avec d'autres parents et des professionnels (gratuit et anonyme).



Les ateliers du Relais

DE 3 ANS À 17 ANS

Enfance Jeunesse

De 3 à 11 ans

Six Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les mercredis et pendant les vacances scolaires. Plus de 800 enfants inscrits et jusqu'à 300 enfants accueillis par jour.

Gestion administrative à la Maison pour tous.

De 6 - 17 ans

Des animations sportives, créatives ou culturelles sur tout le territoire du Val de Sully pendant les vacances scolaires.

Proposition de navettes pour le transport des 11-17 ans sur les lieux d'activités.

Interventions des animateurs dans les collèges tous les mardis, jeudis et vendredis de 12h15 à 13h30.

Gestion administrative à la Maison pour tous.



Animation sportive 11-17 ans

À PARTIR DE 18 ANS

Accompagnement des adultes

Un espace France services qui propose un accompagnement dans les démarches du quotidien (démarches administratives, recherche d'emploi...) et regroupe des permanences de services tels que la CAF, la CPAM, la CARSAT... selon un planning (informations au 02 21 76 01 72).

Démarches administratives

Autour du logement, de la santé, de la famille et de la retraite. Une conseillère numérique est également à votre disposition pour vos démarches en ligne.

Accompagnement social

Plusieurs permanences d'organismes à vocation sociale sont assurées et coordonnées par le Centre Communal d'Actions Sociales.



Atelier numérique seniors

Organisme	Service	Jour de présence	Heure de présence	Modalités
Adecco	Agence d'interim	3 ^e mardi du mois	14h - 17h30	Sur rendez-vous 02 21 76 01 72 et selon disponibilités
ADIL info	Logement	1 ^{er} lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique	Aide juridique	4 ^e jeudi du mois	14h - 16h30	
APLEAT	Prévention addictologie - toxicomanie	Le mercredi des semaines paires	10h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 62 96 05
CAF	Allocations familiales	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite		1 ^{er} et 3 ^e vendredis du mois	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social		Tous les jeudis	9h - 17h	
CIDFF	Droit des femmes et des familles	Le mardi des semaines paires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
CPAM	Sécurité sociale	Tous les lundis	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 3646 ou sur ameli.fr
HUMANDO	Entreprise d'insertion	4 ^e jeudi du mois	14h - 17h30	Sur rendez-vous 02 21 76 01 72
Mission locale	Accompagnement 16 - 26 ans	2 ^e et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
SOLIHA - OPAH	Logement	Le lundi des semaines paires	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

Au quotidien, les agents France services vous accompagnent pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

+ d'infos sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ValdeSully ou sur www.valdesully.fr

 **MAISON
POUR TOUS** Allée des jardiniers
à Sully sur Loire
02 21 76 01 72

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



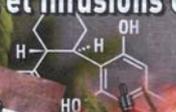

CAFE de la PRESSE
22, ROUTE DE SULLY - 45460 BONNEE
CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ

 **LE TRAVERS** 

TEL : 09 60 17 62 13 FAX : 02 38 36 35 78

Venez découvrir votre Shop
CBD
de fleurs et produits dérivés

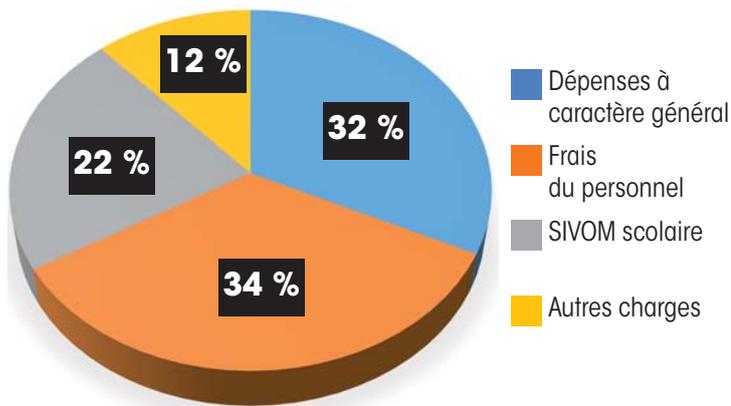
Tisanes et Infusions CBD Bio
Huiles
Résines



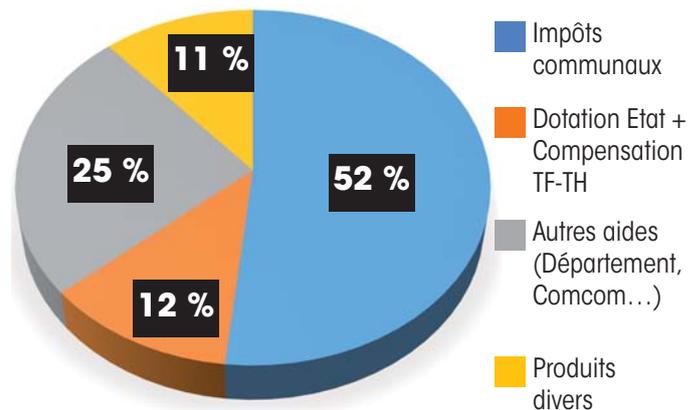

Les finances

Budget de fonctionnement de la commune 2021

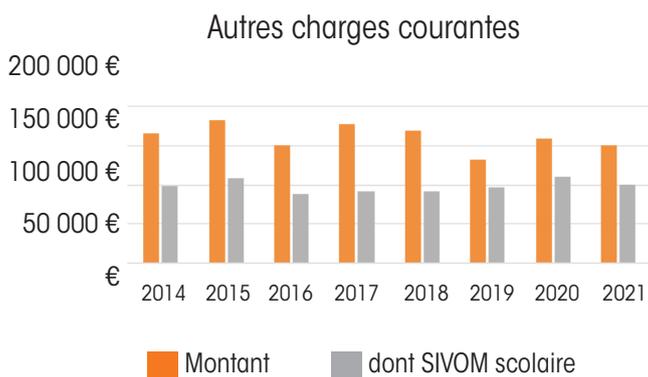
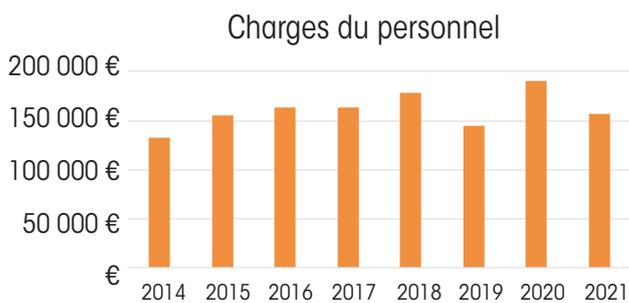
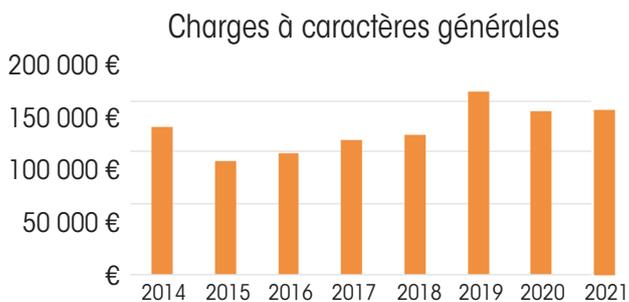
Dépenses



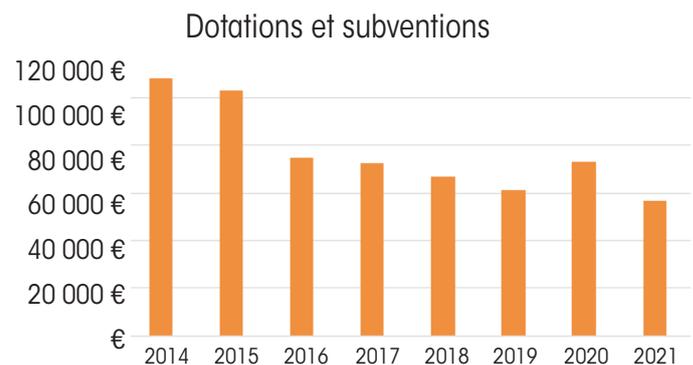
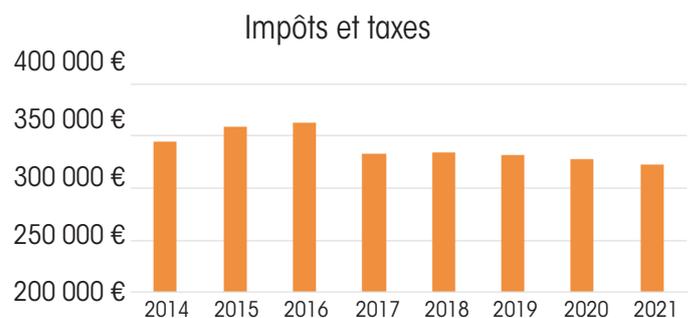
Recettes



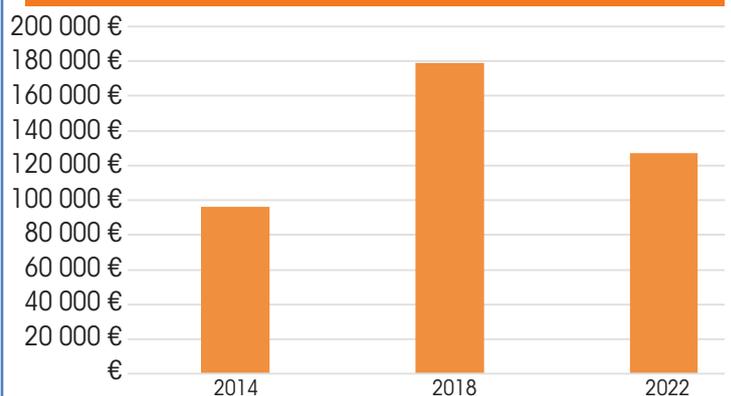
Evolution postes Dépenses Budget Fonctionnement



Evolution postes Recettes Budget Fonctionnement



Endettement de la commune



Les travaux

Aménagements de la route d'Ouzouer

La route d'Ouzouer (*route d'accès à la Mairie et à l'Ecole*) a connu sa 1^{re} phase de travaux comprise entre la route des Bordes (RD61) et la rue du Clos du Mont (*y compris parking de l'Ecole et du Foyer*).

Cette phase a consisté à :

- l'enfouissement et réhabilitation des réseaux publics d'électricité, de télécommunications et d'éclairage avec remplacement des candélabres
- la création de cheminements piétonniers
- la reprise complète de la structure de la chaussée, dans le respect des normes de sécurisation et d'accessibilité.
- La réfection du revêtement et le remplacement des candélabres du parking de l'Ecole et du Foyer communal.

Attention : sur cette partie de la route d'Ouzouer dorénavant la circulation est en sens unique : de la route des Bordes vers la rue du Clos du Mont (photo).

La seconde tranche de travaux se poursuivra en 2022 (*de la rue du Clos du Mont à la rue des Sentes*).



UNE SEULE ADRESSE POUR VOTRE JARDIN
1700 route de Sully 45460 Bray en val 02 38 35 52 65

Pépinières Carreras *La Bèche*

Arbres et arbustes d'ornement, rosiers, plantes de terre de bruyère et arbres fruitier

Outillages, traitements, terreaux et engrais fournis avec les conseils adaptés à votre jardin, pour le professionnel et le particulier

ST SERVITECHNIQUE Depuis 1988

ZAC des Gabilions - 45570 DAMPIERRE-EN-SULLY
02.38.35.55.43 - servitechnique2@wanadoo.fr
www.servitechnique.fr

CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR
ELECTRICITE GENERALE

Beauté Addict
INSTITUT DE BEAUTE

Centre Commercial Intermarché
Route de Paris - 45460 BONNÉE
09 70 97 50 67
sarlbeauteaddict@gmail.com

C.C.45
45460 Bonnée

47 ter, route des Bordes 45460 BONNÉE
02 38 31 59 61 - 06 80 31 11 16
email : gautherot.jm@gmail.com
www.container-concept45.com

ACHÈTE
Toutes voitures anciennes avant 1975

- Sortie de grange et autres...
- Tous états avec ou sans carte grise
- Paiement selon état ?

Etat concours ne pas nous consulter

ACHÈTE
Tous 4 x 4 japonais
Exclusivement les Toyota

- Tous kilométrages
- Même en panne
- POUR L'EXPORT...
- Paiement selon état ?

Les travaux

Une partie des travaux de voirie prévus en 2021 ont été décalés en 2022-2023 :



		<p>Vidange et nettoyage de fosses (toutes eaux, septiques...), puisards... Débouchage canalisations Curage de puits et mares Nettoyage, dégazage de cuves à fuel Collecte, stockage et transport de déchets industriels Centre d'entreposage</p>
<p>Ensemble, protégeons notre planète</p>		
<p>ZA Les Gallards – 166, route de Coullons 45500 POILLY-LEZ-GIEN</p>		
	<p>☎ : 02 38 67 22 49 📠 : 02 38 38 23 42</p>	
<p>www.sga-j-meyer.fr</p>		

<h2>CENTRE FILTRES SERVICES</h2> <p>Pièces Auto Neuves - Toutes Marques</p>	
<p>■ Rte de Bourges - "La Croix des Forges" - 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE Tél. 02 48 58 41 90 - Fax 02 48 58 42 86 e-mail : cfs.blambert1@orange.fr ■ 11, route de Sully - 45460 BONNÉE Tél. 02 38 36 16 80 - Fax 02 38 36 13 08 e-mail : cfs.blambert@wanadoo.fr Site : www.centrefiltresservices.com</p>	

	<p>S.A.S. SOVEQUO 127, route de Paris 45600 Saint-Père-sur-Loire</p> 
<p>Tél. 02 38 36 30 26 Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h</p>	

Amicale des Retraités

Fin 2020 la crise sanitaire continuant, en concertation avec Monsieur Le Maire, il n'a pas été établi de calendrier des activités pour l'année 2021. Nous attendions de connaître l'évolution de la pandémie avec ses différentes restrictions.

Ne pouvant nous réunir pour l'Assemblée Générale début janvier 2021, et renseignements pris auprès de la Préfecture, nous avons adressé, par courrier, à tous nos adhérents le rapport moral, d'activité et financier ainsi qu'un bulletin de vote pour approbation ou refus. Ceux-ci se sont montrés très coopérants et nous ont tous renvoyé leur vote. La cotisation 2020 a été reportée sur l'année 2021.

Début juin nous avons contacté nos adhérents pour savoir s'ils étaient vaccinés et s'ils souhaitaient que nous reprenions nos activités les mardis. Presque tous avaient déjà reçu leurs deux doses de vaccins et désiraient reprendre les réunions bimensuelles car la solitude et le manque de contact devenaient de plus en plus pesants.

Le 14 juin 2021 le bureau s'est réuni et a établi un calendrier de juillet à décembre 2021 pour les journées « jeux », une sortie d'une journée le 14 octobre 2021 (dans la mesure où cela serait possible à cette période) ainsi que la date du 11 décembre pour le repas de Noël.

Après avoir reçu l'aval de Monsieur AUGER tout fut organisé pour reprendre le 13 juillet 2021.

A cette date une trentaine de personnes s'est retrouvée avec une joie et un bonheur qui faisait plaisir aux organisateurs. Bien sûr tous ont leur « PASS » et les gestes barrières sont bien évidemment respectés au sein de la salle.

La sortie du 14 octobre « Journée Russe à la Caverne Sculptée » à Doué la Fontaine organisée par « CODIASSE VOYAGES » s'est bien déroulée et tous les participants sont rentrés ravis de leur journée qui leur a redonné le goût des petites escapades.

Pour 2022 nous espérons pouvoir reprendre toutes nos activités : divers jeux, concours de belote, de boules, repas et sorties. Tout ceci est à l'étude et se mettra en place si aucune restriction ne survient d'ici là.

Le club est ouvert à tous. Jeunes ou moins jeunes retraités y seront toujours les bienvenus.

Bonne année 2022 à tous sans « COVID ».

La Présidente,
Suzanne LECLANCHE
02.38.35.56.32



Route de Chaumont
45120 CORQUILLEROY

Tél. : 02 38 98 00 64

Fax : 02 38 89 05 06

mail : montargis@eurovia.com

Nos équipes aménagent votre cadre de vie.

Association des Anciens Combattants ACPG-CATM

2021 aura été pour la section une année transitoire. Malgré la crise sanitaire nous avons fait quand même nos cérémonies patriotiques habituelles, mais avec un nombre restreint, et en respectant les gestes barrières.



Espérons que l'année prochaine nous pourrions reprendre une vie normale et poursuivre nos activités.

Le Président, André BILLAT

La Saint-Hubert

L'année 2021 a été le prolongement de l'année 2020 sur le plan sanitaire et donc sur le plan social : virus en développement, confinement, contraintes en tout genre qui ont limité les relations sociales. Cependant la chasse, loisir de plein air, n'a pas été trop perturbée. Certains chasseurs, prudents, ont préféré rester chez eux en attendant des jours meilleurs.

Le virus de la covid 19 n'a eu aucun effet sur le gibier. Toujours par prudence le comptage annuel n'a pas eu lieu. L'effectif du petit gibier pourrait réserver des surprises l'année prochaine. La prochaine saison se prépare avec un optimisme à toute épreuve en lâchant cent quarante faisans.

Les résultats de la saison sont modestes ; le quota de grand gibier n'a pas été atteint. Seuls deux chevreuils ont été prélevés. Pour limiter la prolifération des sangliers qui font des ravages dans les cultures, des battues ont été effectuées dans les maïs. Un sanglier a été tué. Un autre a été prélevé au mirador au fond de la Campagne.

La Saint-Hubert, la plus vieille association de Bonnée,

reste très solide. Cette année deux chasseurs sont venus grossir les rangs de l'association. Le bureau reste inchangé.

L'avenir nous paraît radieux avec la vaccination anti covid 19. Alors l'année 2022 se prépare avec enthousiasme en

organisant dès maintenant le point fort de la saison, à savoir la choucroute des chasseurs. Elle se déroulera en soirée dans la salle habituelle le samedi 26 février. Comme chaque année les chasseurs se retrouveront autour d'un bon plat concocté par Jean-Pierre. Les amateurs de musique et de danse ne seront pas oubliés.

C'est l'orchestre Carcagno qui assurera la partie musicale de la soirée. Nul doute que ses admirateurs seront très nombreux sur la piste de danse.

En conclusion je vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Portez-vous bien, prenez soin de vous. A très bientôt.

Yves Lacroix, Président



Petites Mains

Malgré une année 2021 chaotique en raison de la crise sanitaire dûe au Covid-19, l'association a pu organiser quelques ateliers en tenant compte des distanciations sociales, du port du masque et en limitant le nombre de personnes par atelier.

En janvier 2021, les ateliers ont essentiellement été consacrés au tricot, pour débutantes ou plus expérimentées.

En février 2021, peinture sur cailloux, couture pour débutantes avec la confection d'un sac à ouvrage.

Les ateliers de mars et avril 2021 ont été annulés en raison d'un nouveau confinement.

En mai 2021, ateliers échange de plants et fabrication de pas japonais en mortier et réalisation de bijoux en pierres semi-précieuses.

En juin 2021, atelier à Saint-Benoît, pâte polymère (confection de boutons), ateliers finition relooking petits meubles et meubles de jardins, confection coussin et finition sac à ouvrage.

Le 26 juin 2021 une rencontre amicale de pétanque suivie d'un apéritif dinatoire en extérieur a été organisée et avant les grandes vacances d'été, le 28 juin 2021, une partie des adhérentes et adhérents se sont retrouvés pour une randonnée pédestre sur les chemins de Bonnée.

Nos ateliers ont repris en octobre 2021 avec relooking meubles et fabrication de nichoirs.

Novembre 2021, réalisation attrape-rêves, confection mitaines en tricot, cuisine petits fours et confection bijoux.

Décembre 2021, ateliers patchwork, confection bottes de Noël.

Le foyer communal étant de nouveau mis à disposition des associations, le Pass-sanitaire sera demandé pour les ateliers se déroulant au foyer avec le respect des règles sanitaires en vigueur.

Pour info, nos ateliers se tiennent tous les lundis après-midi, de 14h à 17h30, sauf vacances scolaires.



Toute l'équipe des PETITES MAINS vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année !



**TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS
TERRASSEMENTS
VIABILISATION
CANALISATIONS
RESEAUX DIVERS
FORAGE**

Le Bois Chesneau
45460 BOUZY LA FORET
02 38 58 30 56
Mail : exeau@exeau.com

CCAS

Tous les ans, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) distribue des colis et des bons d'achats en fin d'année. Pour pouvoir en bénéficier, la personne doit être âgée de 70 ans et plus et être domiciliée sur la Commune (et non en résidence secondaire) ou doit avoir habité de longue date la Commune et être placée en maison de retraite.

Pour 2021, 111 personnes âgées ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 25 euros à faire valoir chez les commerçants de Bonnée avant le 28 février 2022. De plus 4 personnes âgées séjournant en maison de retraite ont eu un colis comprenant une boîte de chocolats et des produits de beauté (eau de Cologne, savon et crème pour les mains ou après rasage) d'une valeur de 25 euros.

Cette année nous pouvons remarquer que le nombre de bénéficiaires est stable.

La Fraternelle

Comme beaucoup d'associations, La Fraternelle de Bonnée a subi de plein fouet les aléas de l'épidémie du Covid-19. Depuis mars 2020 jusqu'à août 2021, aucune animation n'a pu être organisée pour diverses raisons :

- Foyer communal non disponible en raison de la pandémie.
- Restrictions sanitaires imposées par le gouvernement (port du masque, distanciation sociale, jauge à respecter dans les manifestations, couvre-feu, etc...)

Suite à l'allègement de ces restrictions et la mise en place du Pass-sanitaire obligatoire depuis le 21 juillet 2021, le bureau de la Fraternelle s'est réuni le 28 juillet 2021 afin d'organiser un « vide-ta-chambre enfants » le dimanche 5 septembre 2021 comme initialement prévu dans le calendrier des animations de 2021.

Cette manifestation s'est déroulée, sous un soleil radieux, dans la cour de l'école (mise à notre disposition par la mairie de Bonnée, à qui nous adressons nos chaleureux remerciements).

Cela nous a permis de canaliser l'entrée et la sortie du vide-ta-chambre avec contrôle du Pass-sanitaire obligatoire. 16 exposants se sont présentés mais le public n'a malheureusement pas été au rendez-vous. Nous ne nous avouons pas vaincus et nous réitérerons ce genre d'expérience en 2022 en espérant que la situation sanitaire s'améliore encore et que les contraintes soient levées.

Le 10 octobre 2021 notre randonnée d'automne a eu lieu avec 40 marcheurs sur un circuit unique de 10 km avec le verre de l'amitié à l'arrivée qui, en raison du beau temps, a pu être servi à l'extérieur.



Le 6 novembre 2021 nous avons organisé un concours de déguisements pour les enfants de Bonnée, avec goûter et récompenses pour les 3 plus « beaux » déguisements pour les filles et 3 pour les garçons.

Pour Noël, nous prévoyons d'organiser un spectacle pour les enfants qui devrait se dérouler l'après-midi du dimanche 12 décembre 2021.

Tous les bénévoles de la Fraternelle vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et comptent sur vous pour nous suivre en 2022 !



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT
Neuf & Rénovation
8, route de Sully - 45460 BONNÉE
02 38 31 11 69 - Fax : 02 38 36 00 39
www.3dconstruction.fr
sarl.3dconstruction@orange.fr



LE NOUVEAU PRAEU DE L'ÉCOLE

Dans notre école, nous avons eu un nouveau préau, au cours de l'année dernière. Il est très beau et très grand. Quand il pleut, on aime bien se mettre dessous pour jouer. Il nous protège de la pluie.
Andréa

Devant ce nouveau préau, il y a de jolis cailloux.
Orlane

Ça a pris beaucoup de temps pour que les ouvriers finissent les travaux. Ils ont duré plusieurs mois.
Cécilia et Brahim



Il y a un nouvel endroit pour garer les vélos. Ils sont maintenant abrités.
Emma et Hamza

Sous le préau, il y a une cour goudronnée. Les poutres sont très solides. Une table et des chaises y sont installées.
Maréva et Trécilia

La classe mobile



Nous avons pu profiter de la nouvelle classe mobile, nous avons travaillé le traitement de texte (apprendre à écrire, mettre la ponctuation et des caractères particuliers).

Nous avons pu effectuer des recherches sur un moteur de recherche internet. Nous avons également fait des escapes-games.

La classe mobile est un ensemble d'une dizaine d'ordinateurs portables réunis dans un bloc pour les recharger.



Palmarès des maisons fleuries

Suite au passage du jury communal le 10 juillet 2021, sur proposition des membres du jury et de la Commission communale de fleurissement, la liste des lauréats des maisons fleuries est établie de la manière suivante :

1^{re} CATEGORIE : maison avec jardin, type fleuri - paysager

- 1^{er} Prix Gabriel BOUDE
- 2^e Prix Michel DAUTREY
- 3^e Prix Joëlle CARETTE
- 4^e Prix Danielle MORIN
- 4^e Prix Evelyne JURE
- 5^e Prix Monique BILLAT
- 5^e Prix Annick BERNIER



2^e CATEGORIE : maison avec balcon ou terrasse

- 1^{er} Prix Alain LUCAS
- 2^e Prix Jean-Pierre JARRY
- 3^e Prix Hubert FOURNIER
- 4^e Prix Patricia DELAS



3^e CATEGORIE : professionnels de l'agriculture et du tourisme

- 1^{er} Prix Alain GUYOT
- 2^e Prix Jean-Claude VASLIER
- 3^e Prix Patrick MICHAUT
- 3^e Prix Jérôme PELOILLE

4^e CATEGORIE : fermes fleuries

- 1^{er} Prix Eliane MARCHAND
- 1^{er} Prix Chantal ROMILLY
- 2^e Prix Véronique GIBOUIN
- 3^e Prix Laurent BOURSIN

**La remise des prix
aura lieu
le vendredi 11 mars
à 18h30
au
Foyer Communal**

PRIX D'ENCOURAGEMENT :

Jean-Michel BOISQUILLON, René VACCANI, Jean DERLAND, Jean BRINON, Jean-Michel RAFFESTIN, Hubert LEROY, Daniel POMPON, Maryline LECOUBE, Didier CANOINE, Patricia RICHARD, Marina EUGENIO, Robert CHATEIGNER, Bernadette AUGER, Françoise BILLEREAU, Christiane GRAVELET, André LE BRETON, Lucien MARCHE, Claude SERVAIS.

Syndicat Mixte du Bassin de la Bonnée

La commune de Bonnée fait partie du Syndicat Mixte du Bassin de la Bonnée (SMBB).

Pour information, ce syndicat exerce la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) sur les bassins versant de la Bonnée et du Ru de Dampierre-en-Burly ;

Entre 2021 et 2023, des travaux de restauration sont prévus dans le bassin de la Bonnée. Ces travaux permettront à notre rivière de lui redonner un aspect et une fonctionnalité hydraulique plus proche d'une rivière.

Les différents travaux prévus sont :

- Restauration de la végétation des berges.
- L'effacement des barrages.
- Et la renaturation du lit, grâce à l'installation de banquettes.



La Nouvelle Bonnée
Au lieu dit La prieuré en 2007



La Nouvelle Bonnée
Au lieu dit La prieuré en 2017

Source : www.syndicatdelabonnee.fr

Un Centre de Réflexologie à Bonnée



« Bois Aucœur Réflexologie » vous accueille au 6, rue du Climat de Chappe, pour passer un moment de relaxation, de bien-être et ré-équilibre du corps. Cette discipline de plus de 4000 ans, simple et douce pour tous les âges (nourrissons – enfants – adultes – troisième âge), consiste en des massages réflexologiques de certaines zones du visage, du crâne, des oreilles, des mains et bien sûr des pieds. Ces zones stimulées correspondent avec les organes du corps et pour certaines, les méridiens définis en médecine chinoise.

Plus qu'un moment de détente, la réflexologie a pour but d'apaiser de très nombreux maux, souvent déclenchés par le stress, les contrariétés (maux de tête, phobies, problèmes de circulation, douleurs musculaires et articulaires, ...), ou par les changements de saison.

Les séances réflexologiques sont aussi assurées à domicile dans un rayon de 30 kilomètres.

Pour ce faire, contactez M. DESSUS Pierre-Éric, REFLEXOLOGUE CERTIFIÉ

au 06-76-33-34-59

www.boisocoeur.fr/

MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES

solidaire
Le chèque énergie est attribué **SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES**.

Avec le chèque énergie, l'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses d'énergie

juste
Le chèque énergie permet de payer des factures pour **TOUT TYPE D'ÉNERGIE** du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

simple
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. **IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR** pour le recevoir (il suffit d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie depuis 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr rubrique bénéficiaire / vérifier mon éligibilité

Comment voter par procuration

Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

Absent le jour du scrutin, pour voter pensez à la procuration !

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. Si vous ne pouvez être présent le jour des élections, vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix qui pourra ainsi voter à votre place.

Cette personne dénommée « mandataire » doit être inscrite dans la même commune que la personne donnant procuration (le mandant).

La procuration est gratuite.

Le mandant est celui qui donne procuration car il ne peut pas se déplacer.

Le mandataire est celui qui reçoit la procuration et qui ira voter à la place du mandant.



DEUX POSSIBILITES POUR ETABLIR SA PROCURATION

1 - Le mandant se présente en personne au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'Instance de son domicile ou de son lieu de travail, muni d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) et doit être informé des coordonnées et état civil complet du mandataire. Il remplit le formulaire cartonné Cerfa n°12668*01 de demande de vote par procuration et signe l'attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (vacances – obligations professionnelles – état de santé...).

- A l'étranger, le mandant se présente au Consulat ou à l'Ambassade.

2 - Le mandant peut effectuer cette démarche directement en ligne sur le site :

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration/>

Après avoir imprimé le formulaire dûment rempli, le mandant se rend au Commissariat de Police, à la Gendarmerie ou au tribunal d'Instance du domicile ou du lieu de travail afin de valider sa demande. **Attention : pour être valide le formulaire ne devra inclure aucune mention erronée.**

DÉLAIS :

Une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin. Toutefois, les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie – (le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps).

Il est également possible d'établir une procuration entre les deux tours de scrutin.

La durée de la procuration doit être déterminée lors de l'établissement de la demande de procuration.

Soit pour une seule élection (premier ou second tour ou les deux) soit pour une durée précise.

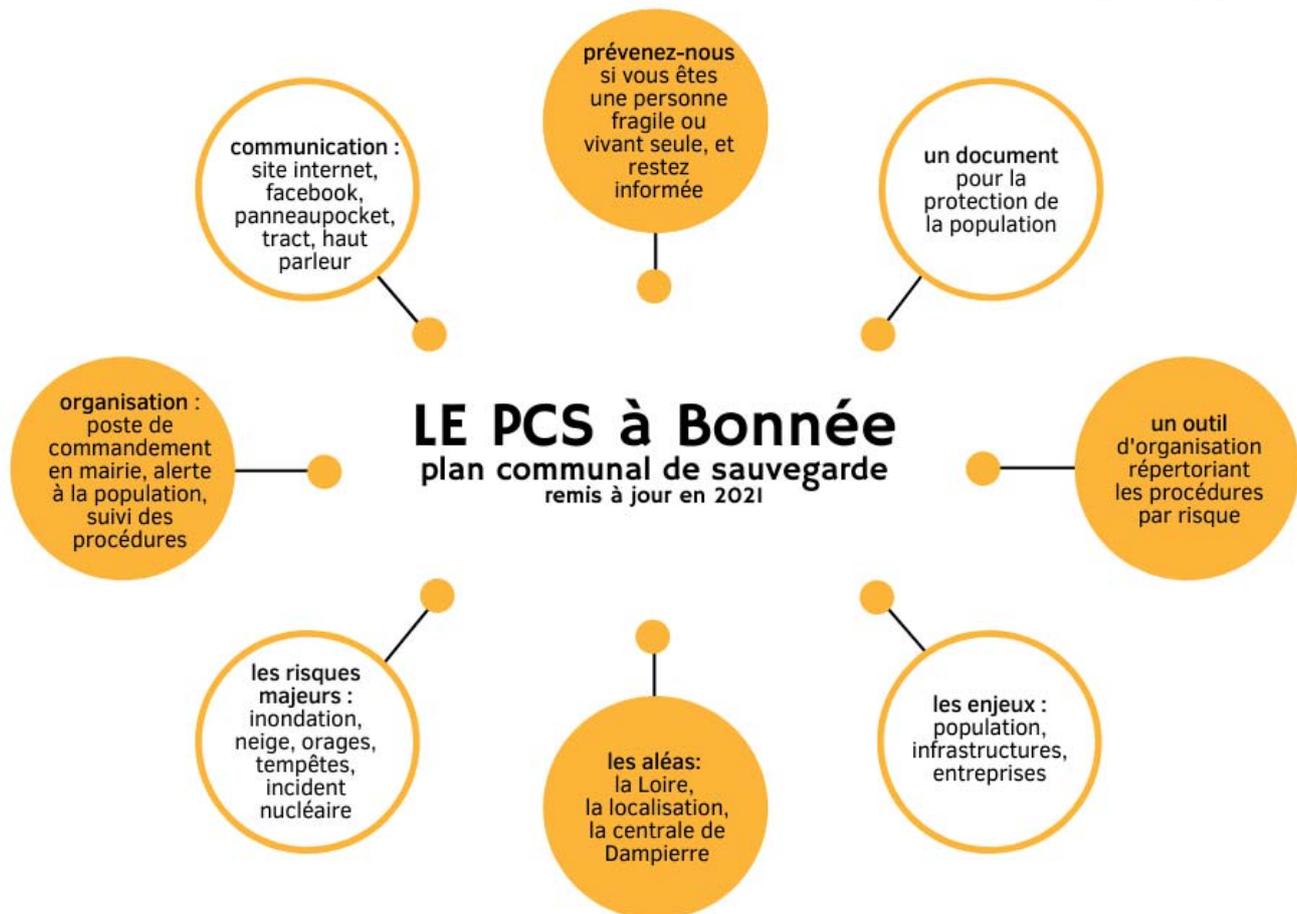
Il revient au mandant d'informer son mandataire de l'établissement de la procuration.

LIENS UTILES

- <http://www.service-public.fr/>
- <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration/>



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



Le PCS de Bonnée a été remis à jour cette année, voici quelques explications pour tout comprendre :

Le PCS qu'est-ce que c'est ?

C'est un outil local qui permet d'organiser et d'anticiper les situations dangereuses (risques) pour assurer la protection et la mise en sécurité de la population. Il prépare les acteurs impliqués pour diminuer au maximum les incertitudes et actions improvisées. Il existe sous la forme d'un document (en format numérique et papier) constitué de plusieurs fiches par aléa et d'annexes.

Qu'appelle-t-on un risque ?

C'est la rencontre entre un aléa (événement lié à une action ou une activité : transport de matière dangereuse, fleuve à proximité, centrale nucléaire etc...) et un enjeu (ce qu'on peut perdre dans cette action : population, entreprises, infrastructures etc...).

Quelles sont les étapes de travail ?

- 1) un groupe de travail composé d'élus et d'agents municipaux se constitue,
- 2) ensemble ils évaluent les risques locaux,
- 3) ils répertorient les personnes sensibles et les acteurs pouvant être associés,
- 4) ils proposent une organisation de gestion de crise,
- 5) ils informent la population,
- 6) ils organisent des exercices de simulation.

Quels sont les aléas majeurs à Bonnée ?

- 1) inondation
- 2) canicule
- 3) orages et tempêtes
- 4) intempéries hivernales
- 5) transport de matières dangereuses
- 6) mouvement de terrain
- 7) risque sanitaire
- 8) pollution des eaux
- 9) pollution atmosphérique
- 10) incident nucléaire

Quelle est l'organisation mise en place en cas d'alerte ?

Dès qu'un événement dangereux survient, le groupe d'élus et agents municipaux dédié se réunit à la mairie et constitue un poste de commandement. Ils consultent le PCS (disponible en version papier à la mairie), et mettent en place la procédure appropriée (information à la population, évacuation ou non, distribution d'eau potable, mise en place de déviation, organisation d'un lieu d'hébergement, etc...).

Quels sont les moyens de communication à notre disposition pour vous informer ?

- 1) par téléphone quand les personnes sont connues et répertoriées dans la liste des personnes sensibles,
- 2) par haut-parleur dans les rues,
- 3) par tract distribué dans vos boîtes aux lettres,
- 4) par les réseaux sociaux (site internet de la commune : www.mairie-bonnee.fr ; facebook de la commune (commune de Bonnée) application panneapocket (à télécharger sur votre smartphone)
- 5) en cas d'alerte nucléaire les informations sont à écouter à la radio locale sur France Bleu Orléans (FM 100.9)

Ce qu'on attend de vous ?

- 1) Nous vous invitons à télécharger les applications citées ci-dessus afin de vous tenir informés,
- 2) Si vous êtes, ou si un membre de votre famille ou de votre cercle amical, est une personne fragile, sensible, notamment si vous vivez seul, nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître en téléphonant à la mairie (02 38 35 53 32).
- 3) Nous vous demandons de respecter les consignes données en cas de situation dangereuse.

Offrez une nouvelle vie à vos livres

Déposez dans les déchèteries de Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau, Vitry-aux-Loges et Ouzouer-sur-Loire



Romans,
livres de poche



Vieux livres



Livres d'art, de loisirs,
voyages, sport, etc.

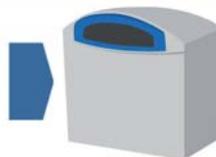


BD (couverture rigide),
mangas



Livres pour enfants

Ne pas déposer les journaux,
revues et magazines avec les livres



Les déposer dans les colonnes
bleues pour les papiers

QUE DEVIENNENT VOS LIVRES ?

Notre partenaire la **régie de quartier Respire** vient collecter les livres.

ils seront triés selon leur état :

- pour être réemployés avec Recyclivre
- pour être recyclés en nouveaux papiers



TERRASSEMENTS DEMOLITION VOIRIE
RÉSEAUX - DIVERS
LOCATION TOUT MATÉRIEL T.P.
LES TRAVAUX PUBLICS DU LOIRET
12, av. Ampère - B.P. 10072 • 45802 Saint-Jean-de-Braye Cedex
Tél. : 02 38 55 13 69 • email : tpl@tpl-sa.fr



20, route d'Isdes
45600 Sully-sur-Loire
Tél. : 02 38 36 44 92

OPAH : Opération Programmée de l'Habitat

Vous êtes propriétaire et votre logement a besoin d'être amélioré ?

La Communauté de communes du Val de Sully vous apporte des conseils techniques et un soutien financier* !



Vous êtes propriétaire et votre logement a besoin de travaux : La communauté de communes du Val de Sully a confié à l'association **SOLIHA Loiret** l'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui a démarré début juin pour 3 ans.

Ce dispositif vous offre un accompagnement technique et administratif gratuit pour la réalisation et le financement de votre projet de travaux (aide financière de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Département et de la Communauté de communes.)

Il s'adresse aux propriétaires occupants et locataires du parc privé disposant de ressources modestes, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs.

Le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.

Les travaux doivent être réalisés par des entreprises professionnelles du bâtiment.

Les travaux doivent porter sur :

- la réhabilitation des logements dégradés, présentant un risque pour la santé et la sécurité des occupants,
- l'amélioration de la performance énergétique, permettant de préserver l'environnement et de réduire les charges,
- l'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement,
- la réhabilitation pour louer et développer l'offre locative à loyers maîtrisés.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des financeurs.

L'équipe d'animation vous accompagnera GRATUITEMENT dans toutes vos démarches et saura vous apporter toutes les informations utiles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association

Soliha Loiret au **02 38 77 84 89** ou par mail à contact.loiret@solihaloiret.fr

L'équipe vous reçoit également chaque **1^{er} et 3^e lundi du mois de 10h à 12h** à la Maison pour tous (Allée des Jardiniers à Sully-sur-Loire)

Ouvert non-stop du mardi au samedi

Sublime
Coiffeur & Barbier

Centre Commercial Intermarché
45460 BONNÉE

02 38 37 17 70

thelem
assurances

Katia et Emmanuel ROBLAIN
Agents généraux

51, rue Orléanaise
45730 Saint Benoît sur Loire

saint.benoit.sur.loire@thelem-assurances.fr
N° orias : 07006507 - 07006509

02 38 35 73 19
Fax 02 38 35 79 43

McDonald's
BONNÉE

Intermarché
SUPER

Bonnée 02 38 36 68 10

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
Le dimanche de 9h00 à 12h30

24/24 + Location de véhicule
+ Drive

www.intermarche.com

Bonnée, ancienne cité gallo-romaine

Il est difficile d'imaginer en 1981 que notre village a été dans le passé, une importante cité gallo-romaine dont il ne subsiste plus que de menus débris. Pourtant, au cours du 19^e siècle des recherches ont été effectuées et les emplacements du théâtre romain et des thermes ont été parfaitement localisés en dépit d'importantes destructions.

Dans son « Mémoire sur les Antiquités du département du Loiret », Monsieur JOLLOIS Ingénieur des Ponts et Chaussées a relaté avec beaucoup de précision les résultats de ses observations effectuées en 1829 et 1830. Il a dressé à cette occasion les deux plans joints à ce texte.

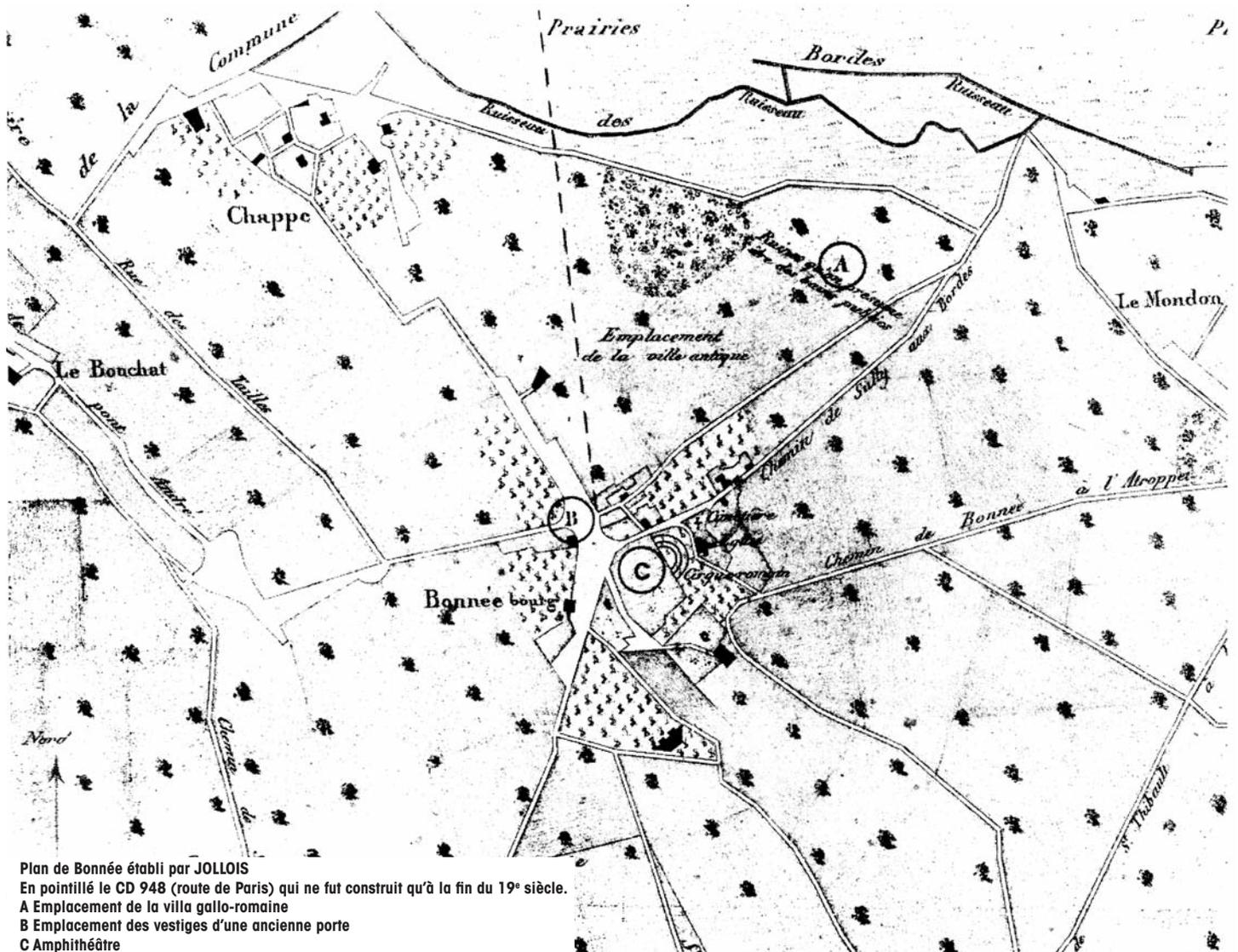
Monsieur JOLLOIS relate qu'étant allé un jour chez le Maire des Bordes, il découvrit un tas de matériaux entassés dans un coin et don l'origine gallo-romaine ne pouvait faire aucun doute. Le Maire lui expliqua que ces vestiges provenaient d'un champ qu'il possédait à Bonnée et que « de temps immémorial on y extrayait des matériaux pour les bâtisses nouvelles ». Ainsi, un site archéologique exceptionnel servait de carrière pour les maçons de notre région.

Actuellement, en empruntant le premier chemin à gauche en sortant du bourg, lorsqu'on se dirige vers les Bordes, on arrive à une vigne à droite et à un champ à gauche où l'on aperçoit

un bel arbre. En parcourant ces deux parcelles, on découvre des fragments de calcaire (restes d'anciens murs) et surtout des morceaux de tuiles à rebord, utilisées à l'époque gallo-romaine.

Il y a 150 ans, Monsieur JOLLOIS y trouva en outre des vases de terre et des débris de moulins à bras. Attiré par une sorte de carrière, il reconnut des tuiles à rebord entières et des briques de grandes dimensions. A la suite de ces découvertes il entreprit des fouilles dans une sorte de petite salle de 2,50 m sur 2 m entourée de murs de 0,70 m d'épaisseur et revêtus d'un ciment très dur, le sol de la pièce étant constitué d'une épaisse couche de mortier de ciment rougeâtre. A l'une des extrémités se trouvait une cheminée. La suite des fouilles permit de mettre à jour des bébris de tuyaux en terre cuite et un morceau de chaudière en cuivre, des fragments de vases avec des figures d'hommes, d'animaux et de plantes en relief.

Un maçon de Sully-sur-Loire qui exploitait pour son compte depuis 1790 cette véritable mine de matériaux déclara qu'il avait trouvé et détruit une quinzaine de pièces identiques dans lesquelles il avait ramassé un charbon. Voilà comment on peut penser qu'un établissement de bains a pu être détruit au vu et au su de tous, dans l'indifférence générale.



On trouva encore des médailles, des cubes d'émail provenant d'un mosaïque qui devait décorer le sol de l'une des salles des thermes gallo-romains.

Pour revenir à notre maçon, il déclara également avoir détruit entre autres deux piliers de belles pierres qui se trouvaient sur le chemin de Bonnée à Saint-Benoit et qui étaient entaillés pour recevoir des portes.

Un autre témoin, le docteur BOULLET, ancien Maire de Sully-sur-Loire raconte dans un livre sur sa ville que « dans sa très grande jeunesse, traversant le village de Bonnée, composé de quelques chaumières, il questionnait son père sur l'origine des grands murs qu'il voyait sortir de terre et que l'on s'efforçait de démolir. Il s'agissait d'un amphithéâtre dont il ne reste plus rien d'apparent et qui se trouvait appuyé au flanc d'une butte où se trouvent maintenant la mairie et le foyer.

En 1980, à l'occasion de la construction des fondations d'un hangar, je me suis rendu sur les lieux avec mes élèves et nous avons mis à jour les restes de fondations d'un ancien mur, mêlés à des fragments de calcaire. Nous avons découvert également un fragment de poterie que nous avons fait analyser par les services archéologiques à Orléans. Il s'agissait d'un bol de la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C. attribuable aux ateliers de la Gaule du Centre.

L'emplacement du théâtre avait été déterminé par la présence de cette butte insubmersible qui permettait aux populations du Val de Loire d'échapper aux inondations du fleuve. On trouve une trace écrite de ce rôle de refuge de la butte dans les registres paroissiaux de 1790 où le curé Boucheron nota : « Cette année encore fameuse par le débordement de la Loire qui arriva le lendemain de la Saint Martin d'hiver, c'est à dire le 12 novembre... L'eau est venue dans le bourg jusqu'aux grilles du cimetière... Plus de 40 personnes furent sauvées par les soins du curé qui les fit emmener chez lui et les logea l'espace de 15 jours... ».

Monsieur JOLLOIS se rendant sur les lieux reconnut les fondations de mur extérieur de l'enceinte du théâtre, en forme de

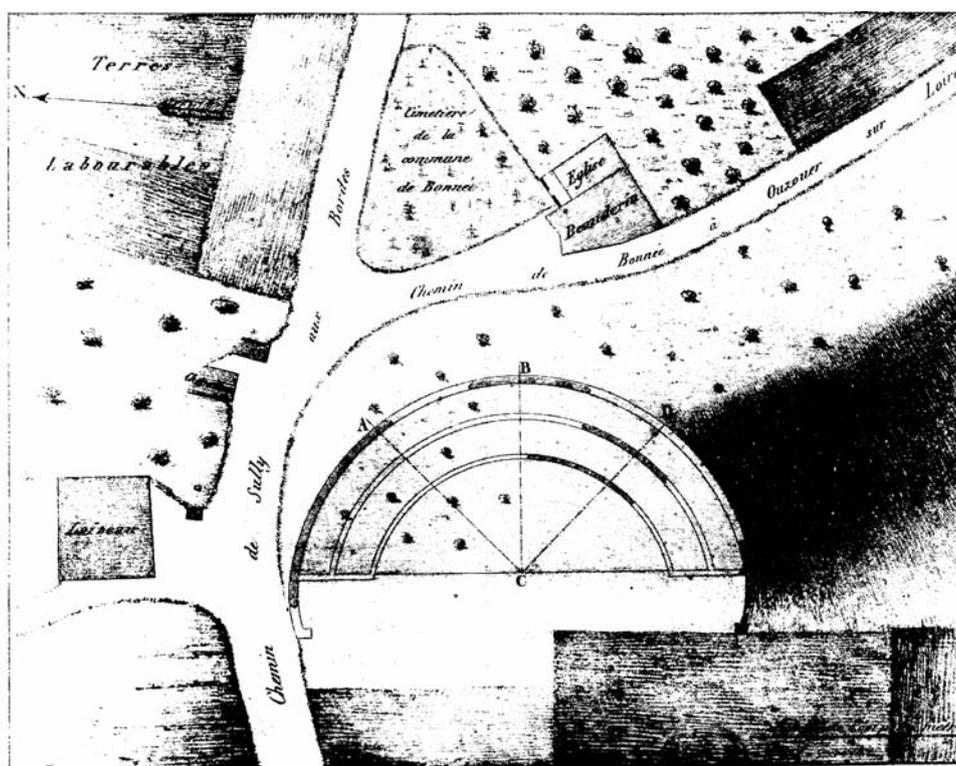
semi-cercle. Là encore, ces fondations étaient exploitées depuis de nombreuses années. Puis il trouva deux autres murs intérieurs, concentriques et distants de 7 m ainsi que des murs disposés comme les rayons d'un cercle, vraisemblablement destinés à soutenir des gradins. En 1834, des fouilles permirent de mettre à jour un fût de colonne de 1,50 m de diamètre, des médailles, des monnaies, des poteries pour la plupart datées du 3^e siècle.

Enfin, sur la route de Saint-Benoit, à 2 km environ du bourg, dans un champ alors planté d'épicéas, des fouilles ont permis de découvrir un cimetière gallo-romain. Les gens de Bonnée, munis d'une broche avaient l'habitude de sonder le terrain pour en tirer des vases. La campagne de recherches permit d'en exhumer une douzaine qui tombèrent en morceaux dès qu'ils furent sortis, tellement imbibés d'eau qu'ils ne pouvaient plus se soutenir.

Pour finir, signalons que Bonnée, l'antique Bonnodium ou Bonnadium existait à l'époque celtique. Témoin, le nom de Beaune, Belenos, l'Apollon gaulois. De plus, d'après le docteur Boulet, dans le jardin de la ferme de Solaire existait un tertre de 5 à 6 m de diamètre et de 4 m de hauteur. Le propriétaire Monsieur Blanchet fit détruire le tumulus, espérant y trouver des objets dignes d'intérêt. On ne découvrit ni ossements ni monnaie, mais au niveau du sol, on rencontra deux murailles concentriques de 50 cm d'épaisseur et qui étaient formées d'une sorte de béton agrégé avec de l'argile.

Il est attristant de constater que les habitants de Bonnée n'ont rien fait dans le passé pour sauver leur patrimoine archéologique. Aussi, peut-on espérer que des chantiers de construction de maisons ou de travaux d'hydraulique permettront de nouvelles découvertes qui seront exploitées avec plus de respect. Il serait intéressant également que toutes les personnes possédant des informations sur l'histoire de notre commune acceptent de nous en faire part pour contribuer à l'enrichissement de notre mémoire collective.

J.-M. ROUSSEAU, ancien instituteur



D'après JOLLOIS, plan du centre de Bonnée avec l'emplacement du théâtre antique. L'immeuble Beauderina correspond au presbytère.

1400 ans d'Histoire

Notre territoire est le seul du département à compter trois sites patrimoniaux attirant chacun plus de 50 000 visiteurs par an. Au départ d'Orléans, ces trois sites dessinent, le long de la Loire, un authentique panorama du Moyen Âge et de son architecture : de l'oratoire carolingien de Germigny des Prés au château de Sully sur Loire en passant par la basilique de Saint Benoît sur Loire.

Gardienne des reliques de Saint Benoît, l'abbaye de Fleury conserve -depuis le VII^e siècle- les ossements de Benoît de Nursie, l'auteur de la règle selon laquelle vivent les moines bénédictins. Sous la direction d'illustres abbés, elle devint un haut lieu de l'Occident médiéval.

Le Belvédère, un point de vue unique. Le Belvédère est un espace interactif dédié à l'histoire et à l'architecture de l'abbaye de Fleury. Au troisième étage, une vue grandiose sur l'église abbatiale et son chevet roman !

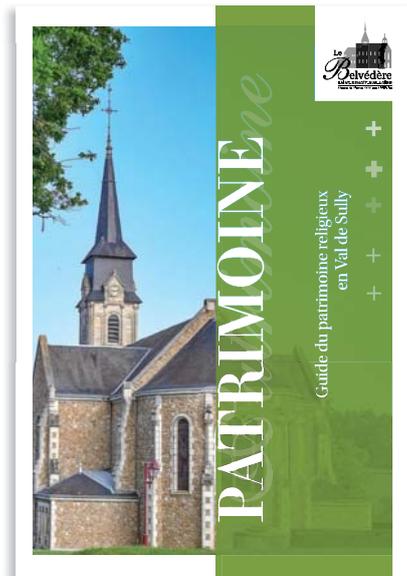
A l'intérieur, 600 m² pour apprendre en s'amusant ! Le parcours de visite s'étend sur 3 niveaux. A l'aide d'outils multimédias et de maquettes, découvrez les étapes du développement de l'abbaye.



Le Guide du patrimoine religieux en Val de Sully est disponible. Découvrez

l'histoire des édifices religieux des dix-neuf communes du Val de Sully.

En vente (7€) au Belvédère et dans les 3 bureaux de l'Office de Tourisme (Sully sur Loire, Saint Benoît sur Loire et Germigny des Prés).



Restez connectés ! Ateliers d'initiation à la sculpture sur pierre et à l'enluminure pour le jeune public, conférences des historiens médiévistes Christian Sapin et Michel Sot, Journées Européennes de l'Archéologie... 2022 vous réserve son lot de surprises !

Programme à venir sur facebook ou sur www.belvedere-valdesully.fr



© Ludovic Letot



Le Belvédère est situé
55 rue Orléanaise
à Saint Benoît sur Loire.

Du 16 septembre au 31 mars,
ouvert du mardi au dimanche : 14h-17h30.

Fermé du 24 décembre
au 3 janvier inclus.



Saint-Benoît-sur-Loire
Membre du réseau
Petites Cités de Caractère®



Un équipement géré par la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY



